



Réunion de conciliation au Ministère 29 mai 2024

Références :

- Évaluation socio-économique de Météo-France par France Stratégie (2018) : https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2018-rapport-meteo_france_02juillet-final.pdf
- Rapport législatif « Projet de loi de finances pour 2022 : Écologie, développement et mobilité durables » (rapport général n°163 de M.Vincent Capo-Canellas) : <https://www.senat.fr/rap/l21-163-311-3/l21-163-311-3.html>

Météo-France a pour mission de surveiller l'atmosphère, l'océan superficiel et le manteau neigeux, d'en prévoir les évolutions et de diffuser les informations correspondantes. Il est aussi chargé de contribuer, au plan international, à la mémoire et à la prévision du changement climatique.

1. Météo-France crée de la valeur collective avec un rapport de 3,4 à 8 fois supérieur à son budget.

Extrait du rapport socio-économique établi en 2018 mesurant l'impact de l'ensemble des activités de Météo-France :

Tableau 7 – Estimation des bénéfices socioéconomiques des produits et services de Météo-France (en millions d'euros)

		Basse	Moyenne	Haute
Aviation	Accidentologie (décès)	4,2	4,2	4,2
	Coût du fioul	30,1	30,1	30,1
	Coût du retard pour les compagnies aériennes	20,1	22,5	24,9
	Coût du retard pour les passagers	38,5	38,5	38,5
Agriculture		63,5	158,8	254
Grand public		72,1	83,1	94,2
Sécurité des personnes et des biens	Canicules	80	467	854
	Inondations – biens	34	85	136
	Inondations – mortalité	9,2	18,5	27,7
	Cyclones	9,6	9,6	9,6
Transports	Accidentologie (décès, blessés et dégâts matériels)	108	131,5	155
	Temps perdu – milieu urbain	35,8	43,7	51,5
	Temps perdu – milieu interurbain	1,2	2,4	3,6
	Gestionnaires routiers	2	2	2
Défense		147,2	147,2	147,2
Énergie		23,4	57,7	92
Changement climatique		376,1	489	601,8
Production d'articles scientifiques		45,9	45,9	45,9
TOTAL		1 101	1 836	2 572

Source : calcul des auteurs

Remarque : le budget de Météo-France (hors subvention EUMETSAT qui ne fait que transiter par les comptes de l'établissement) est de l'ordre de 320 millions d'euros.

Le même exercice avait également été effectué pour le renouvellement du super-calculateur et l'étude socio-économique avait montré un rapport bénéfices/coût de l'ordre de 12.

Malgré ces rapports montrant la valeur ajoutée de Météo-France à la collectivité, la trajectoire budgétaire et la trajectoire des effectifs ont été à la baisse jusqu'en 2022. Effectifs : -3 %/an pour le personnel et environ -0,6 % pour le budget (-2 % en prenant en compte l'inflation, voire -8 % en 2022). Légère reprise en 2023 et 2024.

2. Enjeux climatiques et besoins croissants

Le changement climatique entraîne une multiplication et une augmentation en intensité des phénomènes. Les phénomènes extrêmes récents ne manquent malheureusement pas : chaleurs records aux USA et Canada en 2021, températures de plus de 50°C en Inde et au Pakistan en mai 2022, été caniculaire et particulièrement sec en France en 2022, centaines de morts en 2021 en Allemagne dans des inondations mi-juillet, épisode tragique en Corse en août 2022, plus de 30°C dans le sud-ouest de la France dès le mois d'avril en 2024..

Les enjeux les plus marqués sont les phénomènes extrêmes (vents violents, grêle, inondations), les submersions, les feux de forêt et les cyclones. Le coût moyen d'un cyclone de catégorie 5 est estimé à plusieurs milliards d'euros (entre 4 et 21 milliards).

Les sollicitations à destination de Météo-France sont donc croissantes concernant le climat futur mais aussi concernant des problématiques de sécurité des personnes et des biens qui se posent dès à présent :

- A propos de l'évolution du climat et de l'adaptation au changement climatique :
 - Météo-France doit proposer des services d'aide pour en comprendre les impacts concrets sur certains secteurs d'activités et accompagner ces usagers dans un processus d'adaptation (exemple des acteurs économiques de la montagne concernés par l'évolution des conditions d'enneigement suivant différentes altitudes à différentes échéances de temps).
 - Les pouvoirs publics expriment de nombreux besoins : quantification des futurs aléas météorologiques, problématique de gestion de la ressource en eau, effets des îlots de chaleur urbain pour les collectivités...
 - Les gestionnaires de réseaux d'énergie pour effectuer leurs travaux de dimensionnement des réseaux ont également besoin d'anticiper les contraintes futures.
 - Météo-France est également attendu pour participer à des actions de sensibilisation aux effets du changement climatique (ce qui demande également des ressources humaines)
 - ...
- A propos de la sécurité des personnes et des biens face à des phénomènes de plus en plus extrêmes et touchant toutes les régions du territoire, citons par exemple :
 - le risque feux de forêts : limité aux régions du sud il y a encore quelques années est désormais une réalité sur tout le territoire. Suite à l'été 2022, des assistances renforcées ont été demandées à Météo-France sur 50 départements et également au niveau d'un échelon de coordination national à Nîmes. Ces assistances ont fait l'objet d'un relèvement du plafond d'emploi de notre établissement en 2023.

Il est en outre probable que les besoins des SDIS en la matière soit à nouveau amenés à s'étendre en raison de l'allongement de la saison des risques de feux ; c.f. incendie en avril 2023 à Cerbère après une sécheresse record mais aussi une extension géographique grandissante de ce risque.

- La prévision et le suivi des orages violents (par exemple lors des festivals d'été, citons les Eurockéennes en 2022 avec 8 blessés).
- Les problématiques de gestion de la ressource en eau également (avec par exemple une sécheresse record dans le Nord-Est de la France en 2022).
- Avec des sols de plus en plus en secs et des pluies torrentielles lorsqu'elles surviennent, les glissements de terrain en zones de montagne deviennent monnaie courante (à l'instar de l'étape du tour de France à Tignes en 2019) . Il est souhaité que MF acquière une expertise en la matière.

Or, avec la baisse des effectifs, Météo-France est mis à mal pour répondre à toutes ces attentes légitimes.

De plus, Météo-France doit répondre présent sur de nouvelles activités comme **la mise en oeuvre de méthodes d'IA**, ce qui ne peut se faire sans moyens dédiés.

3. Pendant plus de 10 ans, Météo-France a été soumis à une baisse drastique de ses moyens humains et financiers

Budget

La subvention pour charges de services publics est passé de 210 millions d'euros en 2012 à seulement 175 millions d'euros pour l'exercice 2022.

L'enjeu des données publiques :

La directive « open data » adoptée par l'union européenne en 2019 pousse à un accès massif et gratuit des données météorologiques identifiées comme à forte valeur ajoutée. Météo-France est tenu de mettre en œuvre cette directive depuis le 1er janvier 2024.

FO-Météo, attaché à la mission de service public de Météo-France n'est pas opposé sur le fond à cette injonction. En revanche, le FO-Météo alerte sur le surcoût conséquent (plusieurs millions d'euros par an) pour notre établissement déjà en difficulté avec :

- un surcoût financier et humain pour développer les interfaces de mise à disposition des données, déployer des serveurs gérant des volumes énormes de données, assurer la maintenance de ces serveurs et leur alimentation énergétique...
- une perte financière liée à la disparition des redevances perçues sur les données météorologiques

FO-Météo souligne une injonction paradoxale puisque Météo-France est incité à développer ses ressources propres (via le commerce) tout en permettant la gratuité des données. Ces données seront utilisées en outre par certaines entreprises privées pour fournir des services qui viendront concurrencer ceux de Météo-France.

FO-Météo demande que l'Etat compense, au moins partiellement, les coûts induits pour cette ouverture massive des données météo. A défaut notre établissement pourrait être mis en danger

financièrement. Pour l'heure, à notre connaissance, aucune compensation financière n'a été accordée à notre établissement.

Par ailleurs le fond de roulement de l'établissement a trop souvent servi de variable d'ajustement pour compléter le financement de ses dépenses ces dernières années.

Les moyens techniques demandent des ressources financières :

- Parce qu'il est urgent de renforcer les moyens d'observations (amélioration du réseau de stations de mesures, implantations de radars météorologiques dans les zones non encore couvertes en métropole et territoire ultramarin...)
- Parce que les activités de Météo-France sont étroitement liées au recueil et à la production des données ce qui demande un parc de serveurs informatiques performants
- Parce qu'il est nécessaire de renouveler le supercalculateur: les derniers super-calculateurs ne sont pas encore complètement financés alors que leur renouvellement doit déjà être anticipé. Celui-ci est prévu en 2025. Le budget est estimé à 330 millions d'euros pour une puissance de calcul X6. (la Grande-Bretagne envisage une enveloppe bien plus importante d'environ 1 milliard pour son opérateur national d'ici 2028). Météo-France qui fait actuellement figure de référence à l'international doit rester à la hauteur des grands services météorologiques nationaux. Il faut poursuivre les investissements pour rester dans la course européenne et internationale avec « des pilotes », « des mécanos » et des « experts humains » : un modèle de prévision numérique aussi performant soit-il ne fonctionne pas tout seul et ne se suffit pas à lui-même pour fournir une prévision pertinente. La critique est indispensable.

Ces investissements s'avèrent cruciaux pour la mission de sécurité des personnes et des biens, pour la gestion des risques d'épisodes intenses, pour optimiser les décisions pour l'aéronautique et la gestion des aéroports, pour l'adaptation au changement climatique et pour l'évaluation des changements de fréquence d'évènements extrêmes.

Pour résumer la situation financière de Météo-France, ci-après une citation du rapport sénatorial de M.Capo Canellas :

« POUR CONCRÉTISER L'AMBITION LÉGITIME DE SON NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS, MÉTÉO FRANCE A BESOIN D'UN DESSERREMENT DE SES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES »

Implantations territoriales :

Météo-France est passé de 115 implantations en 2011 à 40 implantations actuellement (ce chiffre inclus les centres dédiés aux activités de maintenance des capteurs, les centres thématiques tels que aéronautique, montagne, marine, mesures aéroportées, conceptions de produits satellitaires).

En prévision « générale », l'ensemble des centres départementaux a été supprimé*. Ne restent, en métropole, que le Centre National de prévisions à Toulouse et les 7 Directions Interrégionales (Chef Prévisionniste Régional + Météo Conseil). Météo-France est donc passé d'un centre par département à 8 centres au total. Or, le maillage territorial **permettait** notamment d'assister les préfetures en cellule de crise avec un expert météo pouvant se rendre physiquement sur place.

Ce resserrement territorial s’est traduit par des restructurations en permanence durant des années et des difficultés à maintenir la qualité du service rendu. A l’heure actuelle, l’organisation du travail n’est pas encore stabilisée.

La vigilance Météo actuellement à une échelle départementale doit évoluer vers une échelle infra-départementale. Les attentes sont fortes. Il y a donc un besoin d’expertise et de connaissance fine des territoires et de ses vulnérabilités, ce qui est en contradiction avec la politique de centralisation de ces dernières années.

A noter que la fonction de référent territorial (10 sur tout le territoire métropolitain) créée récemment n’intervient pas dans l’opérationnel, et donc dans la vigilance.

* **Remarque** : certains centres territoriaux administrativement fermés, disposent encore d’agents compétents sur les climats locaux et les vulnérabilités de leurs territoires. **Il n’est pas trop tard pour infléchir les décisions et permettre à Météo-France de s’appuyer sur un maillage territorial un peu plus conséquent.**

Les effectifs :

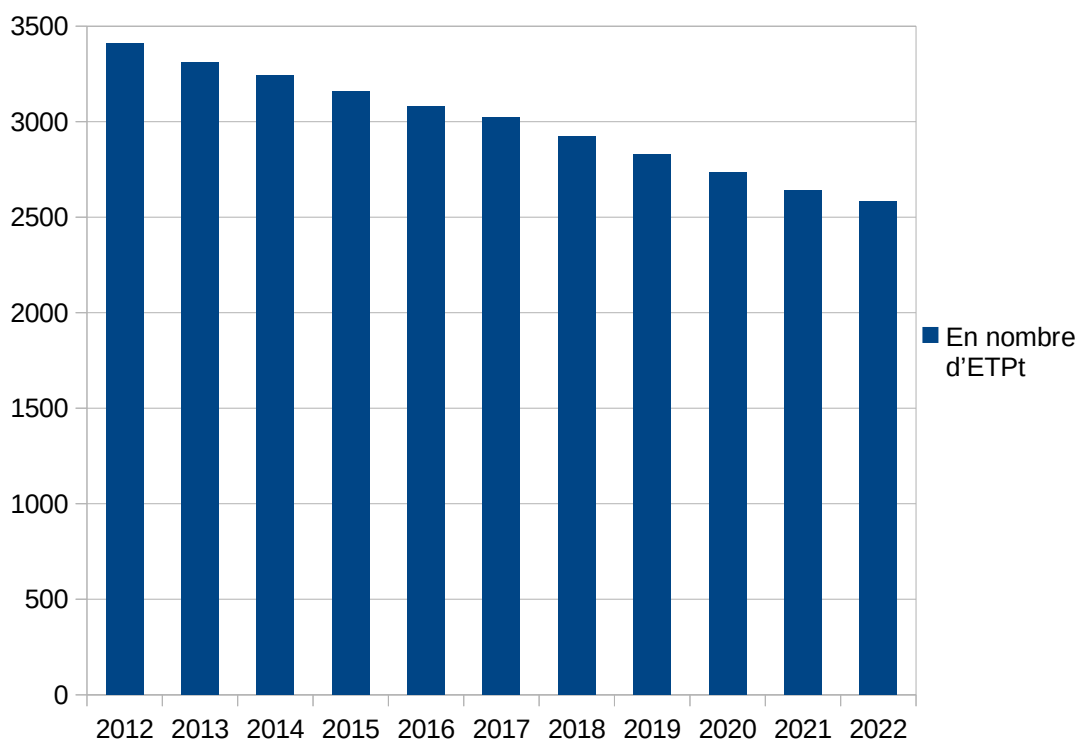
Météo-France a perdu environ un tiers de ses effectifs en une quinzaine d’années avec en particulier une perte de 475 Equivalent Temps Plein (ETP) en seulement 5 ans entre 2018 et 2022.

Évolution des effectifs depuis 2012 : 3409 ETPt → 2580 ETPt (source: bilans sociaux de Météo-France) :

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Equiv. temps plein annuel travaillé	3409	3310	3243	3158	3080	3020	2925	2831	2736	2641	2561	2614	2632

Evolution du plafond d'emploi de Météo-France

entre 2012 et 2022



Météo-France forme ses agents techniques (soit 80% environ des effectifs de l'établissement) à l'École Nationale de la Météorologie (ENM). Les cursus durent 2 à 3 ans en fonction de la formation (Technicien supérieur ou Ingénieur).

Fin 2022, 37% des agents étaient âgés de plus de 55 ans et 16% de plus de 60 ans. Au vu de la pyramide des âges (voir ci-dessous), Météo-France doit se préparer à environ 80 départs par an puis plus de 100 départs par an à partir de 2025.

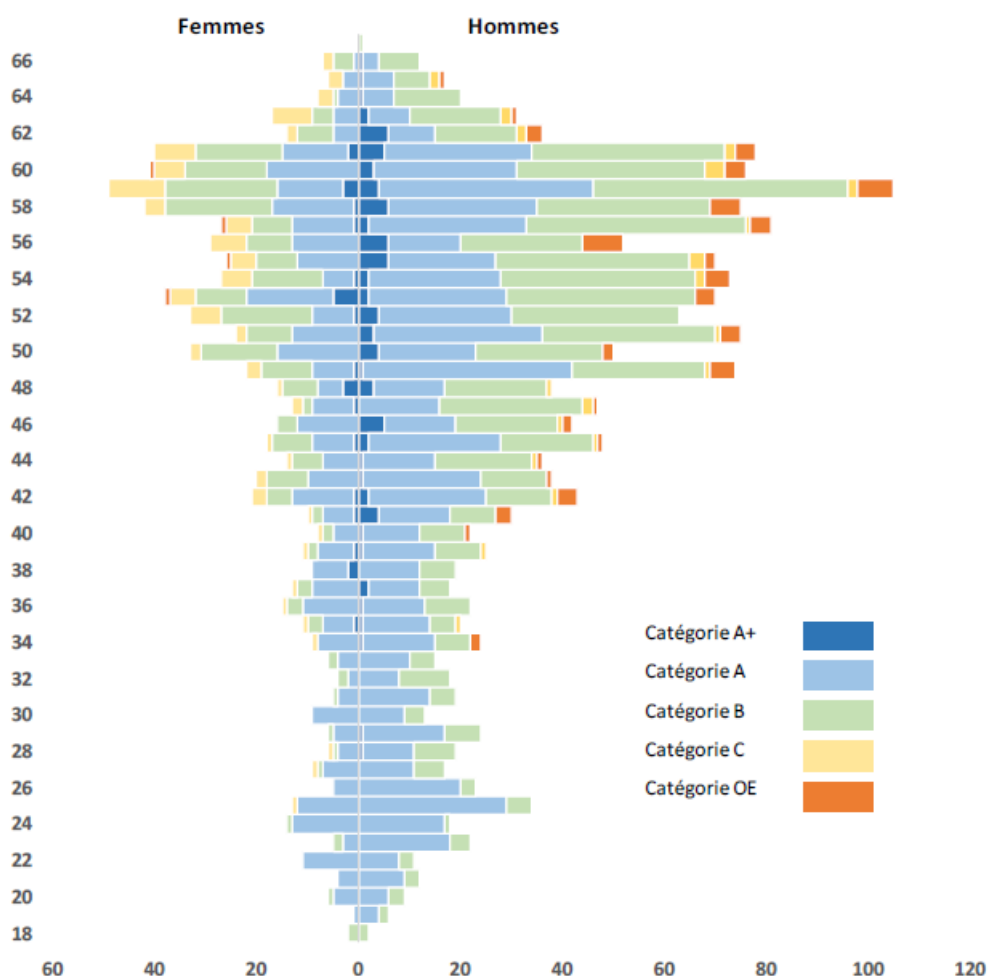
A noter que la Direction Générale elle-même est intervenue sur cette question auprès des tutelles en conditionnant la réalisation du COP 2022-2026 à une stabilisation des moyens de l'établissement.

LE SNITM FO demande :

- **un plan de recrutement immédiat et massif.** Cela est nécessaire afin que les compétences acquises au fil des années par les collègues en fin de carrière ne se perdent pas en même temps que leur départ à la retraite. Au temps initial de formation à l'ENM, un nouvel agent a aussi besoin de temps pour acquérir l'expérience sur le terrain au contact de ses aînés. Cet enjeu est crucial au point d'avoir été identifié dans l'Axe 5 du Contrat d'Objectif et de Performance de Météo-France pour l'exercice 2022-2026.
- au moins temporairement le temps de sécuriser le transfert de compétences entre générations, **que les élèves en formation à l'ENM ne soient plus comptabilisés dans le plafond d'emploi de Météo-France.** En effet, les élèves stagiaires durant leur cursus à l'ENM sont actuellement intégrés dans le plafond d'emploi global de l'établissement. Or l'établissement a un fort besoin de recrutement dans les années à venir. La part du nombre d'élève dans ce plafond d'emploi devrait donc augmenter, grévant encore plus le nombre d'agents disponibles pour réaliser le travail au quotidien.

Pyramide des âges fin 2022

Pyramide des âges (agents sous plafond d'emploi)



Le (petit) moral des agents

L'établissement connaît des restructurations permanentes depuis 15 ans dictées par la contrainte sur les effectifs bien plus que par des évolutions techniques ou scientifiques. Ceci génère une instabilité chronique et une perte d'énergie, les agents devant sans cesse s'adapter à de nouvelles organisations. A cela s'ajoutent les incertitudes et les retards sur les projets en cours, le manque de vision, les évolutions des outils et du métier, le périmètre des exigences métier et des domaines de responsabilités qui s'élargit fortement, au-delà parfois du raisonnable...

La réorganisation de la prévision dite 3P, décidée par la direction mi-novembre 2023, a été fortement contestée par les agents et les organisations syndicales depuis de nombreuses années du fait des risques quant à la qualité du service rendu et aux conditions de travail des agents qui découlent notamment de l'automatisation des tâches. Ces craintes ont été malheureusement confirmées, au-delà des inquiétudes et un conflit social a été enclenché. FO-Météo fait le constat que dans le carcan des contraintes qui pèsent sur l'Etablissement, les perspectives de sortie de crise manquent.

Enfin, précisons que les agents de Météo-France sont passionnés et dévoués à leur métier. Le manque de temps pour réaliser le travail donne un sentiment de travail « bâclé » et conduit à une perte de sens et à des risques psychosociaux. Ce sujet a maintes fois été remonté via les CHSCT.

Il est difficile de ne pas établir un lien entre le moral des agents, leurs conditions de travail et « le succès rencontré » par les dispositifs d'IDV ou de rupture conventionnelle.

Secteur aérien :

La redevance aéronautique représente plus de 20 % du budget de Météo-France (80 millions d'euros environ). Notamment avec le Ciel Unique Européen 2+ (risque de perte du monopole de la fourniture météo aux aéroports), Météo-France doit être à la hauteur du service à rendre.

Là aussi la centralisation est un problème : nombreuses anomalies remontées, 80 fiches pour la plateforme de Chambéry par exemple suite à la fermeture du centre aéronautique de cette plateforme il y a quelques années.

4. Impacts des coupes budgétaires et des réorganisations successives

Retards dans les projets, fragilités des organisations, rigidité et perte de réactivité sont devenus monnaie courante au moment même où l'établissement vise au travers de son contrat d'objectifs plus d'innovations et d'agilité.

FO-Météo tire la sonnette d'alarme sur les difficultés de fonctionnement de l'établissement et la crise en cours.

Par coups de rabots successifs, plusieurs missions de l'Établissement ont été revues à la baisse. Météo-France est par exemple contraint de réduire son champ d'intervention sur des activités de service public qui sont pourtant au coeur de nos missions. Sans être exhaustif, voici quelques exemples :

- Les tâches de climatologie contribuant pourtant à la mission fondamentale de suivi et de mémoires du climat ont été sacrifiées avec la disparition des climatologues expérimentés départementaux et régionaux. De plus, la « modernisation du réseau climatologique d'État » a conduit à la disparition de 70 % des sites de mesures et a compromis la bonne répartition climatique et géographique des postes avec un risque d'interruption de longues séries de données.
- En raison des sous-effectifs chroniques : le service de prévision marine a été contraint de supprimer le poste en charge des problématiques « grand-large » la nuit. Le périmètre géographique d'intervention du service rendu a dû être réduit.
- Automatisation quasi-totale de la base de données de prévisions avec des difficultés à assurer une cohérence entre cette base qui alimente le site grand public de Météo-France et la vigilance météorologique. En effet, depuis la bascule à l'automne 2023, la supervision et la correction de cette base de données prévues s'avèrent être très difficilement réalisables par un seul et unique poste en central alors que cette tâche était répartie il y a encore quelques années sur 13 postes (par grande région climatique). Une des revendications

fondamentale du conflit social actuel porte sur les moyens alloués à la correction de la base de données des prévisions par les experts prévisionnistes sur un pays aussi complexe météorologiquement que le nôtre. **La crédibilité de notre établissement, considéré comme une référence mondiale, est en jeu.**

- Les fonctions informatiques et support ne se portent pas mieux. Là aussi les sous-effectifs ne permettent pas un armement nominal. La supervision des nombreux systèmes sensibles (accès et alimentation des deux supercalculateurs, production des modèles de prévision numérique, systèmes de production climatologique...) est donc dégradée. Les agents sont donc quasi quotidiennement prévenus que « Les temps de résolution des éventuels incidents observés pourront donc être considérablement accrus ».

CONCLUSION :

Météo-France est en danger !

FO-Météo demande avec force l'attribution de moyens humains et financiers en augmentation significative, compte-tenu des enjeux auxquels l'établissement doit faire face.